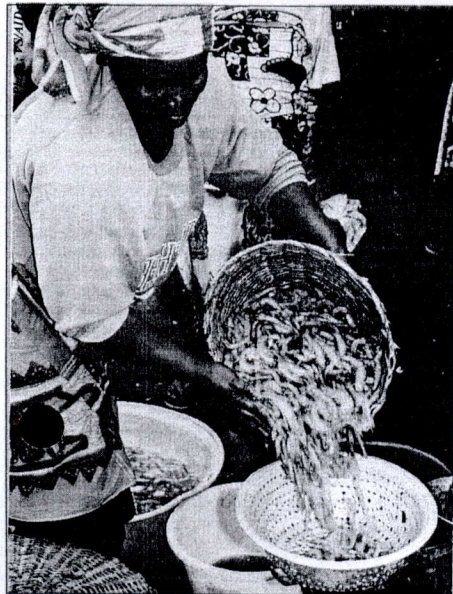


Port de pêche de Cotonou Les crevettes pourries indisposent les populations

Une odeur nauséabonde émane fréquemment du complexe alimentaire Frais, surgelés et glace (Fsg), sis dans l'enceinte du port de pêche de Cotonou. Cette odeur est due aux restes de crevettes pourries entassés dans des poubelles qui ne sont pas régulièrement vidées, empêchant les usagers de ce port et les populations des zones environnantes de respirer normalement.



Les crevettes pourrissent dans les poubelles quand les femmes ne viennent pas vite les chercher

Travailler dans l'enceinte du port de pêche de Cotonou et ses environs devient à certains moments quasiment insupportable. Une odeur nauséabonde provenant du complexe alimentaire Frais, surgelés et glace (Fsg) prend à la gorge tous ceux qui travaillent dans cette zone et ceux qui empruntent les rues avoisinantes. De la direction générale de l'office des postes et télécommunication (Opt) sise à Ganhi en passant par la Bank of Africa et la direction de la Loterie nationale du Bénin (Lnb), l'air est irrespirable. Le phénomène se répète régulièrement et cela dure presque toute la journée. M. Janvier Houkanrin, déclarant en douane et qui a son « bureau » à côté du port de pêche précise qu'il boit, tous les soirs dès son retour du service, deux boîtes de lait concentré non sucré. La situation s'est empirée les jeudi 20 et vendredi 21 février dernier quand toute la zone a été encore une fois envahie par cette odeur. Le complexe alimentaire Fsg étant situé juste à l'entrée du port de pêche, cette odeur se répand facilement. Même les bureaux climatisés donc fermés ont été envahis par cette odeur. Les femmes qui vendent à côté du port et les travailleurs qui fréquentent les environs étaient dans l'obligation de se protéger

le nez avec les mouchoirs ou les mains pour ne pas s'intoxiquer. Selon un responsable de Fsg, les restes des crevettes jetés dans les poubelles sont à l'origine de cette puanteur. En effet, indique-t-il, le complexe alimentaire Fsg exporte des crevettes. Ces crevettes sont vidées et les restes sont jetés dans les poubelles. Des femmes viennent chercher ces restes pour l'élevage des porcs. Si ces femmes ne viennent pas, il y a putréfaction et l'odeur envahit toute la zone, explique-t-il. Pour le dernier cas, les poubelles sont restées pendant trois jours avant que ces femmes ne viennent les vider. « Chaque fois que ces déchets destinés aux porcs ne sont pas vidés des poubelles, nous menons nos activités avec peine », indique une vendeuse de tapioca au port

de pêche de Cotonou.

Menace de retirer l'agrément à Fsg

Ce responsable affirme pourtant que les agents de la direction de la pêche descendent sur le terrain tous les matins pour faire les constats d'usage et vérifier si le travail se déroule dans les conditions requises. Curieusement ils n'ont eu aucune réaction face à cette situation ce jeudi 20 février 2003. Ils ont rejoint leur lieu de travail comme si de rien n'était. Le vendredi 21 février 2003 ils sont revenus pour repartir avec la même indifférence devant cette odeur pestilentielle laissant les riverains à leur sort. Le directeur de la pêche Moïna Amadou Goré, que ses démarches ont été entreprises auprès du propriétaire de ce complexe alimentaire. Mais celui-ci a déclaré que le curage des poubelles incombe au port autonome de Cotonou. Ce même propriétaire indique aussi qu'un contrat le lit avec cette structure. Dès lors c'est à elle de prendre toutes les dispositions pour vider les poubelles à temps. Mais compte tenu de la situation qui devient de plus en plus préoccupante, M. Amadou Goré estime qu'il va falloir agir pour faire vider régulièrement les poubelles vidées et ainsi éviter de polluer l'environnement. « Au cas où cette situation va perdurer, le complexe alimentaire Fsg sera empêché d'ouvrir ses portes. Un audit sera effectué incessamment et si rien n'est fait le complexe alimentaire Fsg se fera tout simplement retirer son agrément », a conclu M. Amadou Goré.

Casimir Atchokossi

Atelier de concertation du Promusaf Trouver des mesures efficaces pour des soins de qualité

L'atelier de concertation entre les acteurs de développement des mutuelles de santé en Afrique et un réseau de partage d'informations et d'expériences se tient depuis le mardi 25 février 2003 à l'hôtel du Port de Cotonou. Au cours des travaux qui prennent fin ce jour, les conclusions du forum de 2002 tenu à Dakar seront restituées. Les participants de ce forum de-

tront également « placer les thèmes dans le contexte national béninois et étudier les modalités de mécanisme de concertation ». Le coordonnateur de la concertation M. Pascal N'diaye a souhaité que les mutuelles de santé se mettent ensemble pour résoudre les problèmes recensés et qui entravent un accès sans délai à des soins de qualité. Le secré-

Marche pacifique des consommateurs Protestation contre les fournisseurs d'eau, d'électricité et des télécommunications

La ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb) en collaboration avec une quinzaine d'Ong a organisé le mardi 24 février 2003 une marche pacifique à Cotonou. Cette marche vise à protester contre l'insatisfaction des consommateurs face aux services des fournisseurs d'eau, d'électricité et des télécommunications. Rassemblés devant le Hall des arts loisirs et sports de Cotonou, les manifestants ont parcouru successivement les directions générales de Libercom,

Bénincell, Télécel, OPT, le Ministère des mines de l'énergie et de l'hydraulique, la SBEE, le Conseil économique et social, et le ministère des télécommunications et des technologies nouvelles. Dans la motion unique adressée aux fournisseurs et leurs autorités de tutelle, la ligue de la défense des consommateurs proteste contre l'augmentation anarchique des prix d'eau et d'électricité, les coupures intempestives d'eau et d'électricité, l'encroisement au paiement des factures, le dysfonction-

nement des réseaux GSM Libercom, Bénincell et Télécel qui font décompter les crédits sans être consommés. Par ailleurs, les manifestants exigent que « Libercom, Télécel, et Bénincell mettent fin, au système de minute indivisible ainsi que la pratique de prix exorbitants de communication sur leurs réseaux au Bénin ». Ils demandent également que la SBEE répare les dommages causés aux consommateurs par les coupures intempestives d'eau et d'électricité.

Eugène Aballo.

Tentative d'infanticide à Djregbé Un bébé de 2 jours abandonné sous un arbuste

Un enfant de deux jours a été retrouvé pleurant très tôt le samedi 22 février 2003 sous un arbuste près de la palissade du domicile de dame Adjimon Mitchigbé au quartier Agonglo dans l'arrondissement de Djregbé. Le bébé, un garçon qui vit encore serait abandonné à ce lieu tard dans la nuit du vendredi à samedi sous la forte pluie. Recouvert d'un pantalon d'enfant, la victime était allongé sur le ventre avec le cordon ombilical encore intact. C'est à partir de ses cris

de détresse ce samedi matin de bonheur que les riverains ont alerté la dame Adjimon Mitchigbé. L'enfant portant de sévères cicatrices des fourmis a été transféré quelques heures après au centre de santé de Djregbé où les premiers soins lui ont été administrés.

Selon un des responsables de ce centre de santé Madame Gisele Houéto, le bébé pesait 2 kilogrammes et est né loin de tout regard dans de bonnes conditions. Des appels seront lancés

à partir de ce jour pour rechercher les parents. Il faut préciser qu'il a deux semaines, un autre bébé, une fillette a été jetée dans la brousse derrière l'Institut National de la jeunesse, et des sports. Cette dernière déposée dans cette brousse quelques jours plutôt était en putréfaction. C'est grâce aux odeurs que les passants sont allés à la découverte du Drame.

Jean. Christophe
Houngbo
BR/ Ouémé-Plateau

Malawi-sida

Un ministre reconnaît que trois de ses enfants sont morts du sida

Un ministre du Malawi a reconnu que trois de ses enfants sont morts du sida, un aveu exceptionnel dans ce pays d'Afrique australe où tout ce qui touche à cette maladie est plus généralement aux questions liées au sexe est tabou.

« Les avoir perdus, les avoir enterrés si tôt, est très douloureux. C'est un problème sérieux qui me touche moi, vous », a déclaré Thengo Maloya, ministre de la Terre, lors d'une réu-

nion de sensibilisation sur le sida, lundi à Lilongwe, et dont les propos sont rapportés mardi par la presse nationale.

M. Maloya, 56 ans, et dont les trois enfants décédés étaient âgés d'une vingtaine d'années, a ajouté que dans son seul ministère, 100 salariés sont morts du sida au cours des six dernières années, ce qui a eu un impact considérable sur le fonctionnement de son administration.

Il a vivement critiqué la culture du secret qui entoure cette maladie, estimant qu'il faut dire la vérité. « La vérité est que quand vous êtes séropositif c'est un avertissement, un verdict: vous allez mourir, vous devez

mourir ». Il est selon lui essentiel de reconnaître que « le sida tue, qu'il n'y a pas de remède au sida ». « Les médicaments disponibles ne font que prolonger la vie, ils ne guérissent pas », a-t-il dit. La franchise à propos de cette maladie est très rare de la part d'un homme public au Malawi. Il y a deux ans le président du Parlement, Sam Mpasu, avait affirmé que 29 députés étaient morts du sida depuis 1994. Le Malawi vient seulement de mettre en place une politique de lutte et de prévention contre le sida, jusqu'alors inexistant dans ce pays où 14% des 11 millions d'habitants sont atteints du VIH/sida.

Afp

Christiane Abikou
(Stagiaire)